

Municipalité La Rédemption.

Lundi le, (3) août 2020 se tenait à 20h00 au Centre municipal Viateur Labonté la séance ordinaire du Conseil municipal de La Rédemption.

Le conseil de la municipalité de la Rédemption siège en séance ordinaire ce lundi 3 août 20h00

Assiste à la séance, Mme la Mairesse Sonia Bérubé et Chantal Boucher à titre de secrétaire.

Les conseiller (ères) qui sont présents :

Steve Soucy : Présent

Manon Landry : Présente

André Fournier : Présent

Raynald Bérubé : Présent

Myriam Morissette : Présente

1. Accueil

La séance est ouverte à 20h00, Madame la Mairesse souhaite la bienvenue et procède à la lecture de l'ordre du jour.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour Résolution #20-129

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par Steve Soucy et résolu à l'unanimité, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Lecture et adoption des procès- verbaux de l'assemblée ordinaire du 6 juillet 2020 et de la séance extraordinaire du 23 juillet 2020 Résolution #20-130

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu les copies des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 juillet 2020 et de la séance extraordinaire du 23 juillet 2020 Mme La Mairesse demande une dispense de lecture. Sur une proposition de Raynald Bérubé, appuyé par André Fournier, il est résolu l'unanimité d'adopter les procès-verbaux sans modification.

4. Offre de service PF Service conseil inc pour soutien administratif en comptabilité 1 jour semaine à 60.00\$Heure (taxes en sus) Résolution#20-131

Il est proposé par Manon Landry, appuyé par Raynald Bérubé et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service PF Service conseil Inc. pour un soutien administratif en comptabilité 1 jour semaine à 60.00\$ Heure (taxes en sus). Des frais de déplacement au taux de 0.53\$/km, ainsi que des frais de repas.

5. **Mrc de la Mitis facture #37292 au montant de 28 896.93\$ pour les honoraires en génie civil pour le projet 9005-006 la réfection du rang 8 de la municipalité de la Rédemption. Résolution #20-132**

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par André Fournier et résolu à l'unanimité d'accepter de payer à la MRC de la Mitis la facture #37292 au montant de 28 896.93\$ des honoraires en génie civil pour la réfection du rang 8.

6. **Les entreprises A&D Landry facture #5090 au montant de 12 689.86\$ pour l'abat-poussière. Résolution #20- 133**

Il est proposé par Manon Landry, appuyé par Myriam Morissette et résolu à l'unanimité d'accepter de payer à les entreprises A&D Landry la facture #5090 au montant de 12 689.86\$ pour l'épandage d'abat-poussière.

7. **Acceptation des comptes du mois de juillet 2020 au montant de 34 684.54\$ Résolution #20-134**

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par Manon Landry et résolu à l'unanimité d'accepter les comptes du mois de juillet 2020 au montant de 34 684.54\$

8. **Varia**

A. **Inspectrice municipale avis d'infraction sur la rénovation des maisons et bâtiments qui ne sont pas rénovés.**

Résolution# 20-135

Il est proposé par Manon Landry, appuyé par André Fournier et résolu à la majorité de donné le mandat à l'inspectrice municipale pour l'envoi de constat d'infraction pour les travaux non terminer sur les maisons et bâtiments dans l'ensemble du village de la Rédemption.

La conseillère no 6 Myriam Morissette s'est opposée

Le conseiller no 4 Raynald Bérubé s'est opposé

B. **Poste de remplacent temporaire coordonnatrice en loisir**

Remis à la séance de septembre.

C. **Employé no 45 demande d'un examen et d'une expertise. Résolution # 20-136**

Il est proposé par Manon Landry, appuyé par André Fournier et résolu à la majorité de payer au montant de 3300.00\$ pour un examen et un rapport d'expertise pour l'employé no 213.

La conseillère no 6 Myriam Morissette s'est opposée à cette demande.

D. Employé no 84 fin des discussions. La direction n'a reçu aucune nouvelle de l'employé 98. Remis à l'automne.

E. Il y aura, réunion avec les entrepreneurs pour le garage municipal et la réfection du rang 8, mardi le 4 août 2020 au 68 rue Soucy.

F. Achat d'une camionnette pour la municipalité

À la suite de l'estimation élevée des coûts de réparation de la camionnette municipale. La municipalité de La Rédemption opte pour l'achat d'une nouvelle camionnette usagée, pour un montant variant entre 12 000\$ à 15 000\$ taxes non comprises.

9. Période de questions

10. Prochaine séance

Lundi le 7 septembre 2020 à 20h00

11. Levé de la séance
Résolution#20-137

Après la période de questions, il est proposé par Manon Landry, appuyé par Raynald Bérubé et résolu à l'unanimité de lever la séance à 20h 32.

Je, Sonia Bérubé, Mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du code municipal.

Sonia Bérubé, mairesse

Chantal Boucher directrice
générale et secrétaire trésorière
par intérim.